

Ottawa, le 2 septembre 2009

Objet : Pandémie potentielle de la grippe H1N1

Chers collègues,

Pendant la période estivale, le personnel de la SOGC a analysé la question cruciale d'une pandémie potentielle du virus H1N1 avec Santé Canada, et notamment avec l'Agence de la santé publique du Canada (ASPC). Comme la plupart d'entre vous le savez, les femmes enceintes au troisième trimestre ou à terme représentent l'un des groupes les plus à risque de contracter ce virus. Un nombre de Canadiennes ont succombé au virus H1N1 jusqu'à maintenant. Il est à noter que les femmes enceintes ne sont pas plus susceptibles de contracter ce virus que la population en général, mais les effets du virus H1N1 sont plus dévastateurs chez ce groupe.

Deux mesures seront très importantes au cours des prochains mois :

1. La reconnaissance et le traitement la grippe H1N1. Le dépistage rapide des signes et des symptômes du virus H1N1 est essentiel en vue de prodiguer un traitement précoce. En période de pandémie, on s'attend à ce que le pays concerte ses efforts pour inciter les femmes, surtout les patientes enceintes, à se faire traiter immédiatement si elles présentent certains signes et symptômes du virus.
2. L'immunisation contre le virus H1N1. Nous sommes très préoccupés par le fait que l'immunisation en général contre la grippe saisonnière est faible dans le milieu obstétrical partout au Canada. Il est difficile d'obtenir des statistiques précises, mais il semblerait que les personnes immunisées sont de l'ordre de moins de 20 %. Nous devons encourager les patientes à poursuivre l'administration de leur vaccin contre la grippe saisonnière, qui devrait être disponible à la fin de septembre ou au début d'octobre. GlaxoSmithKline est en voie d'élaborer un vaccin contre le virus H1N1 et celui-ci devrait être disponible à la fin d'octobre ou au début de novembre. Le fait que le vaccin renfermera un adjuvant ou non fait l'objet de discussions. Nous vous tiendrons au courant de l'évolution de ce dossier. Étant donné la gravité de la maladie pendant une grossesse avancée et que les femmes enceintes sont notre priorité, nous devons leur faire savoir que la vaccination au troisième trimestre est fortement recommandée.

Afin d'améliorer les normes en matière de santé, la SOGC recommande fortement à tous les obstétriciens-gynécologues en mesure d'immuniser les femmes en cabinet de le faire pendant une visite prénatale régulière, puisque nous nous attendons à ce que les médecins de famille et les unités de santé publique soient surchargés (bon nombre de femmes n'ayant pas de médecins de famille), si une pandémie se concrétise à l'automne. Il s'agit d'une intervention simple à adopter qui devrait faire partie de nos compétences professionnelles.

Chaque obstétricien-gynécologue devrait fortement envisager l'immunisation en cabinet. Nous pouvons également vous fournir des renseignements sur la façon d'obtenir d'autres vaccins, comme les vaccins généraux contre la grippe, ceux contre le VPH, contre le HepB et la rubéole, ainsi que les techniques d'administration.

Il serait dans l'intérêt des patientes d'avoir recours à du personnel infirmier en cabinet pour administrer les vaccins pendant les consultations régulières, ou de prendre le temps de le faire nous-mêmes si nous ne disposons pas du personnel infirmier sur place.

La SOGC revoit également sa directive clinique intitulée Immunisation pendant la grossesse pour ajouter le virus H1N1 et sera en mesure de répondre à la plupart des questions d'ici la mi-septembre. Nous espérons pouvoir afficher cette directive clinique sur nos sites Web publics et à l'intention des médecins, laquelle sera facilement accessible en cliquant sur l'icône du virus H1N1 à la page d'accueil du site Web de la SOGC.

L'ASPC a accepté de travailler avec la SOGC pour produire des affiches d'information à installer sur les murs des cabinets, y compris ceux de chaque salle d'examen, encourageant les patientes à se faire vacciner, mais aussi à détecter les signes et symptômes du virus H1N1, qui nécessiteraient un traitement approprié. Comme vous le savez, deux traitements seulement sont disponibles actuellement contre le virus H1N1, soit le zanamivir (Relenza®) et l'oseltamivir (Tamiflu®). Les agences de santé publique recommandent d'administrer l'oseltamivir (Tamiflu®) aux femmes enceintes.

L'avènement d'une pandémie de grippe H1N1 aura sans aucun doute un effet contraignant sur le système de santé, surtout sur les femmes enceintes. Il sera important pour nous d'émettre un avis écrit ainsi que de rendre accessible des avis dans l'éventualité d'un changement de situation, comme l'évolution de groupes à risque qui, pour le moment, semblent être les enfants, les femmes enceintes et les Autochtones.

La SOGC a rencontré les représentants de l'ASPC afin de prendre des mesures de prise de contact avec tous les hôpitaux canadiens qui prodiguent des soins obstétricaux et ainsi élaborer une chaîne de courriels. À partir des deux dernières semaines de septembre, la SOGC devrait être en mesure de publier des bulletins d'information hebdomadaires ainsi que des renseignements pertinents obtenus auprès des agences de santé publique provinciales et fédérales.

À la suite d'une réunion avec David Butler-Jones, administrateur en chef de la santé publique du Canada, l'ASPC recommande présentement à tous les médecins d'offrir des conseils et une ordonnance d'oseltamivir (Tamiflu®) à leurs patientes. Un dépliant d'information détachable sur les signes et symptômes de la grippe H1N1 devrait être fourni aux patientes. Si la patiente présente les critères décrits, elle doit envoyer un membre de sa famille à la pharmacie pour obtenir le médicament et commencer à le prendre. La prise de médicament prophylactique n'est pas recommandée en ce moment.

La SOGC aimerait entendre vos commentaires ou vos préoccupations à ce sujet.

Veuillez agréer, chers collègues, l'expression des mes salutations sincères.



Michel Fortier, M.D., FRSC(c)
Président
La Société des obstétriciens et gynécologues du Canada (SOGC)

c.c.: Dr André Lalonde, vice-président administratif, SOGC
Dr Ahmed Ezzat, président désigné, SOGC

